

HISTOIRE

Les Archives municipales vous proposent de découvrir durant deux mois l'histoire de la II^e république à Neuilly.

La II^e République à Neuilly (1^{ère} partie)

Neuilly en 1848

Le maire en cours de mandat est le docteur Joseph François Garnier (1796-1865). La commune de compte alors 13 063 habitants (chiffre de 1846). Une part importante de son territoire relève du domaine du roi Louis-Philippe et de sa famille, installés au château de Neuilly.

Le pillage du château de Neuilly

Le 24 février 1848, le roi abdique renonçant à son trône suite au soulèvement populaire. A Neuilly, le 25 février 1848, 600 personnes se massent devant les grilles du château. M. Aubert, régisseur et conseiller municipal de Neuilly, doit ouvrir à la foule qui envahit le château et se livre au pillage.

Vers 18 heures, des émeutiers pénètrent dans l'aile gauche et se mettent à briser les meubles. Puis des feux sont allumés et très rapidement l'incendie dévaste le grand salon, le salon carré et le billard. A 21 heures, l'aile des princes s'effondre et le château de Villiers s'enflamme.

M. Thévelin, un gardien chef, parvient à refouler les pillards et à sauver quelques meubles et pièces d'argenterie. A six heures du matin, un premier convoi de cinq voitures part à la mairie pour mettre à l'abri ce qui a pu être sauvé.

Dans les jours qui suivent, les habitants apportent à la mairie ce qu'ils ont pu récupérer aux abords du château.

Le château de Neuilly appartenait au domaine privé du Roi. Le prince président Napoléon l'annexe au domaine public par un décret du 22 janvier 1852. Par la suite, le lotissement du parc est décidé sur la base de 700 lots, et la percée de 7 boulevards de 30 mètres de large avec des rues transversales secondaires de 15 m. Ces voies sont désignées tout d'abord par les lettres de l'alphabet. Elles donneront naissance aux boulevards Bineau, du château, d'Argenson...

La désignation des maires

Le gouvernement provisoire de la République nomme un nouveau maire Louis-Evariste Soyer (1805-1870), docteur en médecine comme son prédécesseur.

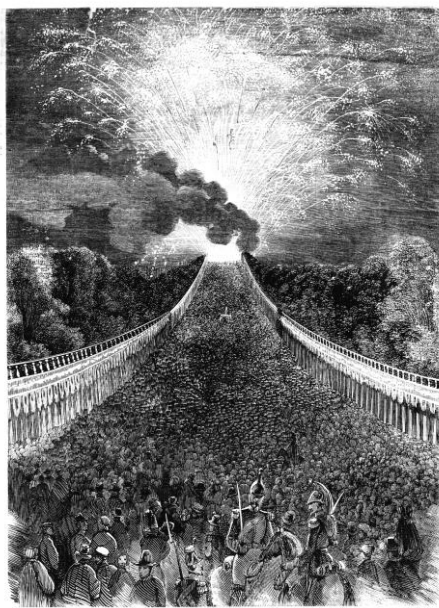


Louis Evariste Soyer
A.M.N.S.S.

Celui-ci demande rapidement son remplacement le 10 mars 1848 et plusieurs maires se succèdent en quelques mois : Antoine Simonet, qui devra renoncer à sa charge en juin 1849 pour des raisons de santé ; puis Jean Andrau et enfin Narcisse Ancelle en avril 1851.

Célébrations républicaines

Pour célébrer le retour à la République, plusieurs mesures symboliques sont décidées : le 4 avril 1848, l'avenue de Neuilly devient l'avenue de la République et le 19 novembre 1848, la promulgation de la nouvelle Constitution donne lieu à un grand feu d'artifice tiré à la barrière de l'Etoile.



Feu d'artifice tiré à la barrière de l'Etoile le 9 novembre 1848
A.M.N.S.S., 4 Fi 2.10

La Vitrine des Archives : du 1^{er} septembre au 31 octobre 2016 dans le Vestibule d'Honneur, 2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville, de 9h à 17h30.

Pour tous renseignements : archivdoc@ville-neuillysurseine.fr